

Le 20 janvier 2021

**Objet : Apprentissage à distance prolongé pour toutes les régions à l'exception de Peterborough**

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Le ministère de l'Éducation a informé le Conseil scolaire catholique MonAvenir que la fermeture des écoles se prolongera la semaine prochaine pour toutes les régions desservies par le Conseil, à l'exception de Peterborough.

Ainsi, toutes les écoles poursuivront l'apprentissage à distance la semaine prochaine, soit au moins jusqu'au 29 janvier, à l'exception de l'École catholique Monseigneur-Jamot de Peterborough dont les élèves retourneront en classe ce lundi 25 janvier :

- **École catholique Monseigneur-Jamot** (Peterborough) : Retour en classe le **lundi 25 janvier**
- Régions de **Toronto, Peel, York et Hamilton** : **l'apprentissage à distance est prolongé au moins jusqu'au 10 février**. Au moment d'écrire ces lignes, il est toujours prévu que les élèves de l'élémentaire et du secondaire de ces régions retourneront en classe le jeudi 11 février.
- **Pour toutes les autres régions** : **l'apprentissage à distance se poursuit au moins jusqu'au vendredi 29 janvier**. Le gouvernement se donne jusqu'au 27 janvier pour recevoir les recommandations de la santé publique et faire connaître ses décisions pour la semaine suivante.

Nous vous rappelons qu'il est possible que les prochaines décisions touchant la réouverture des écoles soient différentes d'un bureau de santé publique, d'une région à l'autre. Il y a treize bureaux de santé publique sur le territoire du Csc MonAvenir. Veuillez vous référer à la liste d'écoles en annexe pour savoir quel est le bureau de santé publique de votre région.

Pendant la fermeture des écoles, **l'apprentissage en ligne se poursuivra sans interruption**, selon les modalités déjà en place et décrites dans les lettres du 22 décembre et du 7 janvier derniers.

### **Services de garde**

Durant la fermeture des écoles, les services de garde continueront de recevoir les enfants non scolarisés seulement (poupons, bambins et préscolaires). Les programmes avant/après l'école ne sont pas offerts aux enfants scolarisés lorsque l'école est fermée, conformément aux directives de la santé publique.

Le service avant/après l'école à l'École catholique Monseigneur-Jamot (Peterborough) rouvrira ce lundi 25 janvier.

### **En cas d'absence de l'enseignant**

Veuillez noter qu'en période d'apprentissage à distance, en raison de la pénurie de suppléants et pour raison de logistique (partage d'outils et d'accès), le personnel enseignant ne sera remplacé qu'à compter de la troisième journée d'absence consécutive. Durant les deux premiers jours d'absence ou en cas de journée d'absence ponctuelle, les élèves complèteront de façon autonome le travail assigné dans Google Classroom (apprentissage asynchrone).

110, avenue Drewry, Toronto ON M2M 1C8  
T 416 397-6564 | 1 800 274-3764 F 416-397-6576

### **Aide technique**

Si vous éprouvez des difficultés techniques liées à l'apprentissage virtuel, nous vous rappelons que vous pouvez faire appel à notre équipe de dépannage en remplissant le [formulaire en ligne de demande de soutien technique](#).

### **Prêts d'outils technologiques**

Les élèves touchés par une fermeture d'école peuvent conserver l'outil prêté pour toute la durée de l'apprentissage en ligne. Un gentil rappel que l'outil prêté devra être retourné lors de la réouverture de l'école.

### **Appui aux élèves ayant de très grands besoins**

Les services aux élèves à très grands besoins, qui reçoivent présentement leur apprentissage à l'école, se poursuivront sans interruption.

### **Mesures renforcées pour assurer un environnement scolaire sain et sécuritaire**

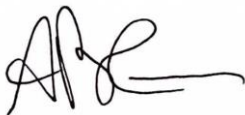
Le gouvernement de l'Ontario n'a pas encore offert de précisions sur les nouvelles mesures visant à limiter la propagation de la COVID-19 au sein des écoles. Nous savons toutefois déjà que **le port du masque est maintenant obligatoire pour tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année**. Les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 11<sup>e</sup> année de l'ÉC Monseigneur-Jamot devront porter le masque dès ce lundi 25 janvier. À Toronto, le port du masque est obligatoire pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, depuis le 2 novembre dernier. Le port du masque est fortement recommandé pour les élèves de la maternelle et du jardin de toutes les régions.

Nous savons aussi que **les élèves devront dorénavant porter le masque à l'extérieur** lorsqu'il n'est pas possible de respecter la distanciation physique. Il sera donc impératif que chaque élève ait **deux masques par jour** afin de pouvoir remplacer son masque dès qu'il est mouillé ou souillé.

Pour toute question concernant la continuité des apprentissages de votre enfant, de même que pour discuter des besoins spécifiques de votre enfant, veuillez s'il vous plaît vous adresser à votre direction d'école.

Je vous remercie de votre collaboration, essentielle à l'apprentissage de votre enfant, spécialement en cette période d'isolement et recevez, chers parents, tutrices et tuteurs, mes plus cordiales salutations.

Le directeur de l'éducation,



André Blais

Cc : Conseillers scolaires